Entretien Cécile Thomé

**A ses débuts, la pilule contraceptive était considérée comme un outil d’émancipation de la femme. Est-ce toujours le cas ? Si non, comment l’expliquez-vous ?**

La pilule a été légalisée en France en 1967. Sa légalisation a été effectivement accueilli comme un événement libérateur du corps de la femme. Aujourd’hui encore, elle permet aux femmes d’avoir le contrôle de leur vie sexuelle et le choix d’avoir des enfants ou pas. Néanmoins, maintenant que la liberté sexuelle est en quelques sortes « acquise » et inscrite dans les mœurs, la pilule apparaît de plus en plus comme une contrainte, d’autant plus que son poids n’est pas partagé sur le couple. En effet, c’est à la femme de porter seule la responsabilité de la contraception : elle doit la prendre tous les jours, à la même heure, et courir le risque d’une grossesse non désirée en cas d’oubli.

 De plus, que ce soit dans la domaine de la contraception ou dans d’autres (l’agro-alimentaire, par exemple), une réelle volonté de retour vers la nature se fait ressentir dans la société depuis quelques années. De plus, depuis les scandales des pilules 3e et 4e génération en 2012, on observe une défiance croissante envers le corps médical, et une volonté de démédicalisation de la contraception. Ainsi, de plus en plus de femmes ont recours à des méthodes de contraception dites naturelles, comme le retrait ou l’étude de leur cycle menstruel.

**Cette défiance croissante vis-à-vis de la pilule est-elle uniforme dans la société, ou varie-t-elle selon les tranches d’âge et le milieu social ?**

Visiblement, depuis les scandales de 2012, le pourcentage de femmes ayant recours à la pilule comme moyen de contraception est en baisse, toutes tranches d’âge et catégories sociales confondues. On note néanmoins une baisse plus significative chez les 15-29 ans (en pourcentage). Peut-être est-ce parce qu’elles ont moins de mal à changer leurs habitudes, et qu’elles sont plus sensibles à la « vogue » en faveur d’un retour au naturel. Pour avoir les données exactes, vous pouvez consultez l’*Enquête Fécond* co-réalisée par l’Ined et l’Inserm en 2013, où la rubrique consacrée à la contraception sur le site du *Baromètre Santé*. Je vous conseille également de contacter Janine Mossuz-Lavau, qui a pas mal travaillé sur le sujet.

 En ce qui concerne le milieu social, certaines communautés religieuses se détachent. Je pense aux milieux ultra-catholique, dans lesquelles la pilule est prohibée, notamment par le pape. Ainsi, dans ces milieux, on se limite souvent à des moyens de contraception naturelle (retrait et étude du cycle menstruel). D’ailleurs, depuis quelques années, on y joue sur ce retour au naturel tant à la mode, l’érigeant en sorte de « technique marketing ».

**Pensez-vous que les craintes quant aux dangers de la pilules soient justifiées ?**

J’imagine que vous faites références aux scandales des pilules 3e et 4e génération…Il y a effectivement eu des histoires assez effrayantes (dont un décès par AVC), et, depuis, les associations de victimes tentent de faire prendre conscience aux gens des éventuels danger de la pilule. Néanmoins, les conditions de décès de la victime (une jeune fille de 21 ans, il me semble), restent assez floues. Il faudrait étudier plus précisemment sa santé, pour savoir si elle avait des prédispositions à avoir ce genre d’accidents, des incompatibilité médicales avec la pilule…

 Toutefois, les effets secondaires de la prise, et surtout de l’arrêt de la pilule sont, quant à eux, bien avérés (maux de têtes, troubles digestifs, prise de poids, etc…). Par contre, certains faits énoncés par des auteurs promouvant l’arrêt de la pilule n’ont aucun fondement scientifique. Je pense notamment au livre *J’arrête la pilule* de Sabrina Debusquat. Les véritables raisons que peuvent avoir les femmes à arrêter la pilule ne sont pas les peurs des risques pour la santé, a priori minimes d’après les médecins, mais plutôt l’envie de se défaire de contraintes, comme la prise quotidienne.